



Un Conseil d'administration
et un Bureau paritaires animés
par un objectif commun : contribuer
à la reconnaissance des entreprises
libérales, employeurs et salariés.

L'OMPL, UN OUTIL PARITAIRE

au service des entreprises libérales, employeurs et salariés

L'OMPL est né de l'accord du 28 février 2005 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des salariés des professions libérales conclu entre le syndicat représentant des employeurs l'UNAPL (Union nationale des professions libérales) et les confédérations des cinq syndicats représentants des salariés CFTD (Confédération française démocratique du travail), CFE-CGC (Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres), CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens), CGT (Confédération générale des travailleurs), CGT-FO (Confédération générale du travail - Force ouvrière).

4 objectifs principaux

- Assurer une meilleure visibilité du secteur des professions libérales, de leurs entreprises et de leurs salariés.
- Étudier les spécificités déontologiques, démographiques, de développement de la FPC et des parcours professionnels.
- Proposer des scénarios d'évolution des branches et de leurs emplois, dans la volonté de promouvoir une GPEC de branche et sa mise en place.
- Répondre aux demandes des CPNEFP des branches professionnelles et/ou de la CPNEFP-PL pour réaliser et promouvoir toutes études conformes à l'objet de l'association.

13 branches professionnelles

SECTEUR CADRE DE VIE-TECHNIQUE

- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

SECTEUR JURIDIQUE

- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

SECTEUR SANTÉ

- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

107 904
ENTREPRISES

9 596
SECTEUR
CADRE DE VIE-TECHNIQUE

13 827
SECTEUR JURIDIQUE

84 481
SECTEUR SANTÉ

436 504
SALARIÉS

L'OMPL (Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les entreprises libérales), association paritaire, conduit des études à la demande des CPNEF-FP (Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle). Ses travaux, centrés sur les questions emploi-formation, constituent des analyses fines des changements en cours. Ils apportent des éléments de réflexion aux partenaires sociaux dans le cadre de l'élaboration de leur politique emploi-formation. Les essentiels donnent une vision synthétique des principaux résultats de chaque étude.



Bruno Pelletier
Président



Marie-France Guthey
Vice-présidente

BRANCHE EN TRANSFORMATION

Les tendances remarquées dans les précédentes études statistiques se confirment (augmentation des tailles des structures vétérinaires, hausse du nombre d'associés, croissance régulière des effectifs salariés...). Ces différentes évolutions démontrent un dynamisme réel des structures qui sont en constante adaptation pour mieux intégrer les évolutions sociodémographiques de la société et répondre aux attentes de leur clientèle.

► Une branche dynamique

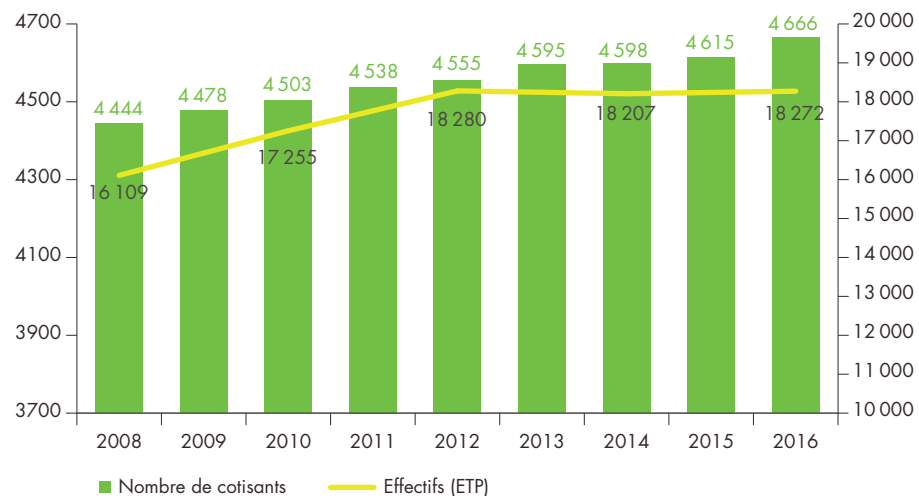
Le nombre d'entreprises vétérinaires employeuses et cotisant à Actalians (OPCA des professions libérales, des établissements de l'hospitalisation privée et de l'enseignement privé) est passé de 4444 en 2008 à 4666 en 2016 (source: Actalians 2017). Avec un taux de croissance

de 5 %, elles se démarquent des entreprises libérales de santé et de l'ensemble des entreprises libérales, qui sont plutôt sur une tendance inverse (- 6 %). Sur la même période, les effectifs salariés ont progressé de 27 % (source: Insee, DADS 2008-2014 - DOM inclus et Insee DADS 2015).



4 666 entreprises
vétérinaires employeuses.
~ 20 000 salariés.

🕒 Évolution du nombre d'entreprises et des effectifs (ETP)

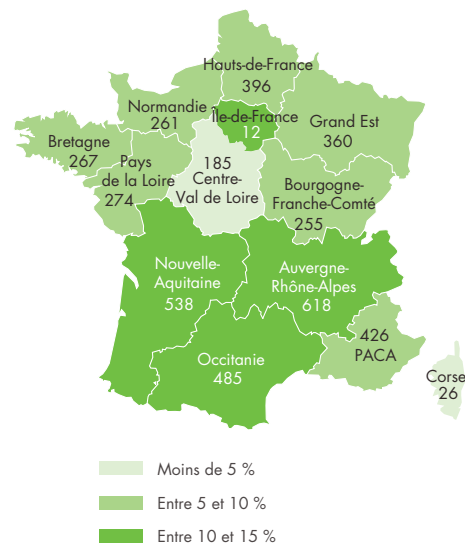


Sources : Actalians 2015 (entreprises cotisantes), hors DOM; Insee, DADS 2008 – 2014 – DOM inclus et Insee DADS 2015



Les entreprises sont concentrées en Île-de-France et sur la moitié sud de l'hexagone. Cette répartition reste très stable depuis 2007 (source : Actalians 2015).

🕒 Répartition des entreprises par région

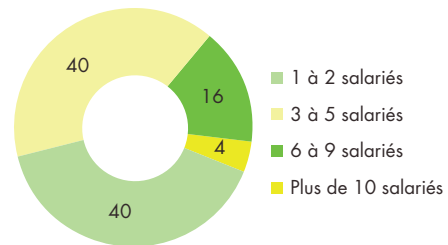


Source : Actalians 2015

➤ Écosystème dense en TPE

96 % des entreprises vétérinaires ont moins de 10 salariés en 2015 (source : Actalians 2015). Néanmoins, la part de celles employant un ou deux salariés est passée de 58 % à 40 % entre 2009 et 2015 (source : Actalians 2007 à 2015). Le vétérinaire libéral détenant seul son cabinet reste le modèle dominant mais les structures regroupant plusieurs vétérinaires gagnent du terrain dans le paysage des cliniques vétérinaires.

🕒 Répartition des entreprises par taille (2015, ETP, %)

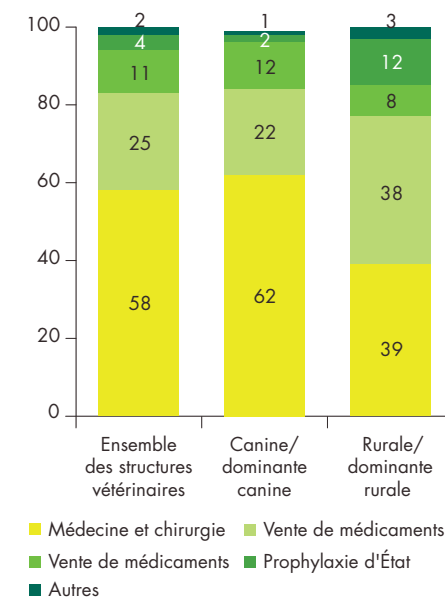


Source : Actalians, en ETP, 2007 et 2015

➤ Prédominance des structures canines

Selon l'enquête réalisée pour l'étude prospective, 83 % des structures employeuses déclarent exercer en canine, dont 60 % exclusivement (source : Enquête KYU Lab 2018). La pratique rurale, majoritaire ou non, concerne moins d'un quart des cliniques répondantes (15 %) et à peine 1 % des structures déclarent le soin aux nouveaux animaux de compagnie (NAC) comme une activité à part entière (source : Enquête KYU Lab 2018). Le chiffre d'affaires moyen d'une entreprise employeuse en 2013 était estimé à 762 058 €, ce qui est inférieur à la moyenne des entreprises libérales de santé en France (850 917 €) (source : Baromètre économie des entreprises, Actalians 2015).

🕒 Répartition moyenne de l'activité des structures vétérinaires (%)



Source : Enquête KYU Lab 2018

480 vétérinaires libéraux répondants.

SALARIÉS

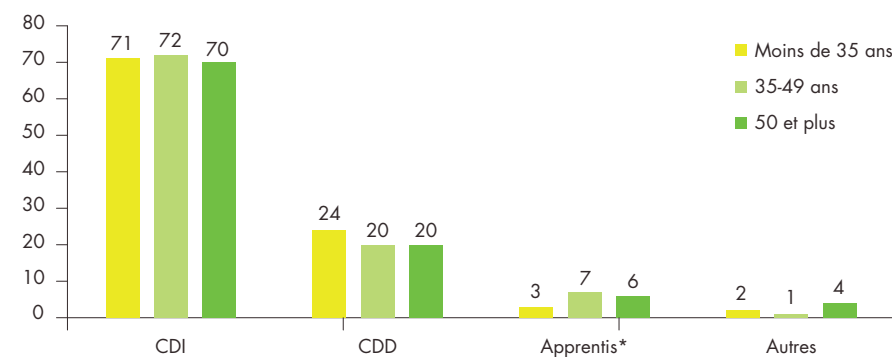
➤ Majorité d'emplois pérennes

Les emplois de vétérinaire et auxiliaire regroupent une large majorité des salariés de la branche, soit 66 % des effectifs (32 % pour les premiers et 34 % pour les seconds) (source : INSEE DADS 2014, traitement KYU Lab).

Les CDI (Contrat à durée indéterminée) concernent 80 % des salariés dans les structures vétérinaires,

contre 85 % pour les entreprises libérales du champ de l'OMPL et 87 % au niveau de l'ensemble des secteurs au plan national (source : INSEE DADS 2014, traitement KYU Lab). Les CDD (Contrat à durée déterminée) dans la branche sont majoritairement utilisés pour le recrutement des salariés de moins de 35 ans (source : INSEE DADS 2014, traitement KYU Lab).

🕒 Répartition des contrats de travail par tranche d'âge (%)

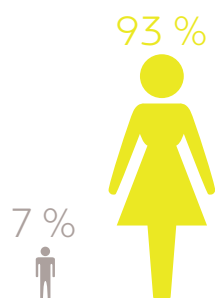


Source : Insee, DADS 2014





Répartition des salariés par genre



► Niveau de qualification globalement élevé

La proportion de cadres (34 %) est particulièrement élevée et supérieure à la moyenne des professions libérales (17 %), de santé (14 %) et de la population active française (17,5 % en 2014 selon l'INSEE). Elle a largement augmenté en dix ans, passant de 26 % à 34 %, notamment en raison d'un taux de recrutement de vétérinaires salariés en forte hausse. De plus, 43 % des salariés de la branche ont un niveau de diplôme supérieur au baccalauréat et 74 % au moins le niveau Bac, taux nettement plus élevé que l'ensemble de la population française (44 %) (source : Enquête Emploi 2016).

► Recul du taux de salariés à temps partiel

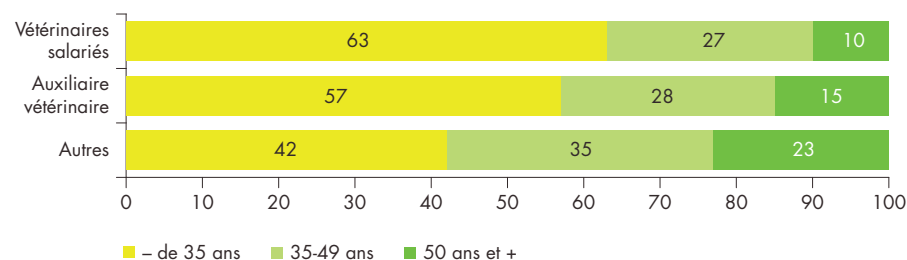
La part de salariés à temps partiel baisse progressivement depuis 2008 (47 % en 2008 contre

43 % en 2014), mais elle reste très élevée en comparaison de l'ensemble des professions libérales (33 %). Le travail à temps partiel impacte toutes les catégories de salariés et notamment les cadres (41 %), les femmes (44 % contre 29 % des hommes) et les salariés de 50 ans et plus (58 % contre 35 % des moins de 35 ans) (source : INSEE DADS 2014, traitement KYU Lab).

► Branche jeune et féminine

56 % des salariés ont moins de 35 ans, la branche regroupe 89 % de femmes, un taux stable depuis 2008. La catégorie « employés » est la plus féminisée (96 % contre 78 % chez les cadres) (source : INSEE DADS 2014, traitement KYU Lab). Le taux de femmes cadres de la branche dépasse largement celui de l'ensemble des professions libérales (68 %) (source : INSEE DADS 2014, traitement KYU Lab).

⊕ Répartition des salariés par tranche d'âge et par métier (%)



Source : Baromètre OMPL

► Taux de mobilité des salariés important

Le taux de turnover moyen (20 % en 2014) est élevé montrant que les entreprises peinent à fidéliser leurs équipes (près de 50 % des salariés ont

moins cinq ans d'ancienneté dans leur structure). Néanmoins, cette rotation suit une tendance à la baisse (source : INSEE DADS 2012-2014, traitement KYU Lab).

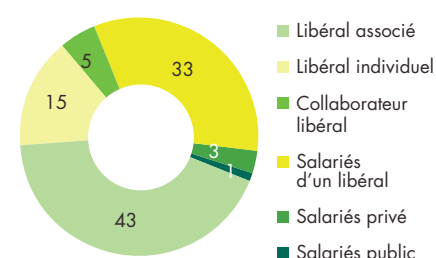
CONDITIONS D'EMPLOI

► De plus en plus de vétérinaires salariés

La part des vétérinaires salariés a augmenté de huit points en sept ans selon l'Ordre des vétérinaires. Le salariat représente très fréquemment la porte d'entrée du jeune vétérinaire dans le monde du travail. Le modèle libéral, en association ou

non, reste quant à lui un objectif pour la majorité des vétérinaires salariés à moyen terme (cinq ans). Seuls 36 % des nouveaux entrants dans la profession se voient encore salariés à ce terme (source : Enquête KYU Lab 2018).

⊕ Répartition des vétérinaires inscrits à l'Ordre par statut (%)



Source : Atlas démographique de la profession vétérinaire 2017

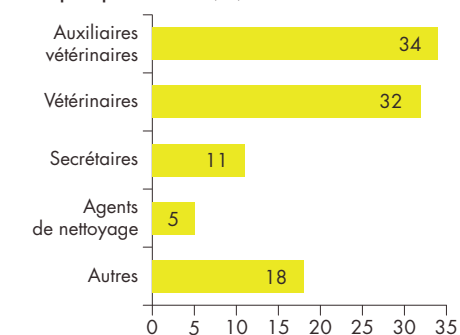
► Métiers « support » structurés autour du secrétariat et des services

L'administratif et la comptabilité représentent 10 % des métiers « autres » et le nettoyage 5 % (source : INSEE recensement 2014 APE 7500Z). Le sondage réalisé par KYU Lab en 2018 recense parmi les autres métiers des responsables ressources humaines, des responsables financiers et des responsables d'accueil. Leurs conditions d'emploi se situent dans la norme de la branche (forte majorité d'emplois en CDI et environ 50 % de temps partiel).

► Auxiliaires relativement stables

Les auxiliaires sont quasiment exclusivement des femmes et près d'un quart d'entre elles possède un diplôme d'études supérieures (source : INSEE recensement 2014 APE 7500Z). Le CDI est la norme, tout comme pour l'ensemble des salariés (source : INSEE recensement 2014 APE 7500Z).

⊕ Répartition des effectifs par profession (%)



Source : DADS au 1/12^e au 31/12/2014, traitement KYU Lab



FORMATION

► Augmentation du nombre de vétérinaires diplômés à l'étranger

32 % des vétérinaires salariés ont suivi leurs études dans une école étrangère (source : Ordre des vétérinaires 2016), dont 23 % dans une école belge. La Belgique, qui accueille la majorité des étudiants vétérinaires français expatriés, a mis en place, depuis 2006, des quotas limitant à 20 % le taux annuel d'étudiants étrangers. D'autres pays comme la Roumanie, l'Italie, et l'Espagne ont pris le relais. Cette situation devrait perdurer puisque les besoins en vétérinaires poursuivront leur croissance contrairement à la capacité d'accueil des écoles vétérinaires françaises qui resteront à l'identique.

► Formation continue de moins en moins centrée sur le soin

En 2017, 59 % des actions de formation continue suivies portaient sur des thèmes médicaux, contre 73 % en 2012 (source : Actalians, bases formation 2017). C'est le signe d'une prise de conscience progressive, tant des employeurs que des salariés, de la nécessité d'acquérir des compétences au-delà du cœur de métier des entreprises.

Le nombre de formations financées sur des thématiques non liées au soin a augmenté de 14 points quel que soit le métier, depuis 2012. Les vétérinaires salariés sont les premiers bénéficiaires de cette ouverture (15 % de formations non médicales en 2012 contre 26 % aujourd'hui) (source : Actalians, bases formation 2017). Les auxiliaires



4 547 stagiaires en 2017.

3 119 en 2012.



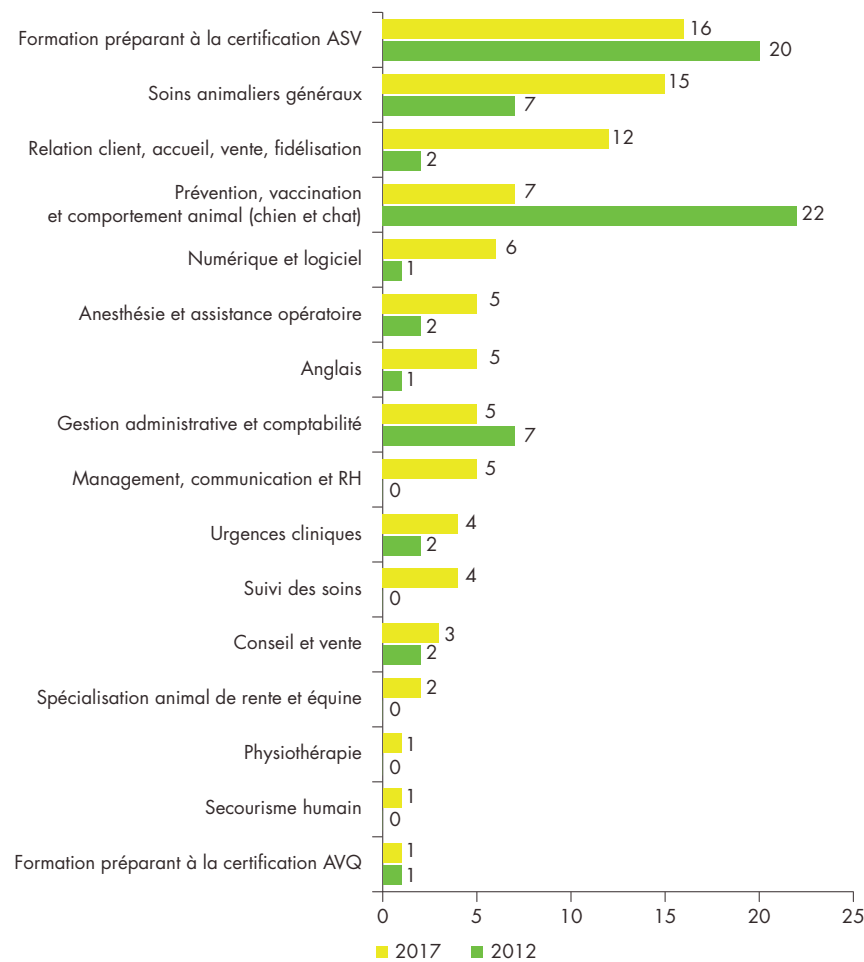
sont traditionnellement plus formées au « non médical » que les vétérinaires. Ces évolutions sont également à mettre en lien avec la progression importante du nombre total de formations au cours de ces cinq années (+ 46 %) (source : Actalians, bases formation 2017).

Les formations liées au domaine médical visent en premier lieu une actualisation des connaissances métiers générales (imagerie pour les vétérinaires, soins animaliers généraux pour les auxiliaires...) (Actalians, bases formation 2017). Elles sont suivies par des formations à des

spécialités médicales (ostéopathie, dentisterie...) ou à des médecines complémentaires (Actalians, bases formation 2017).

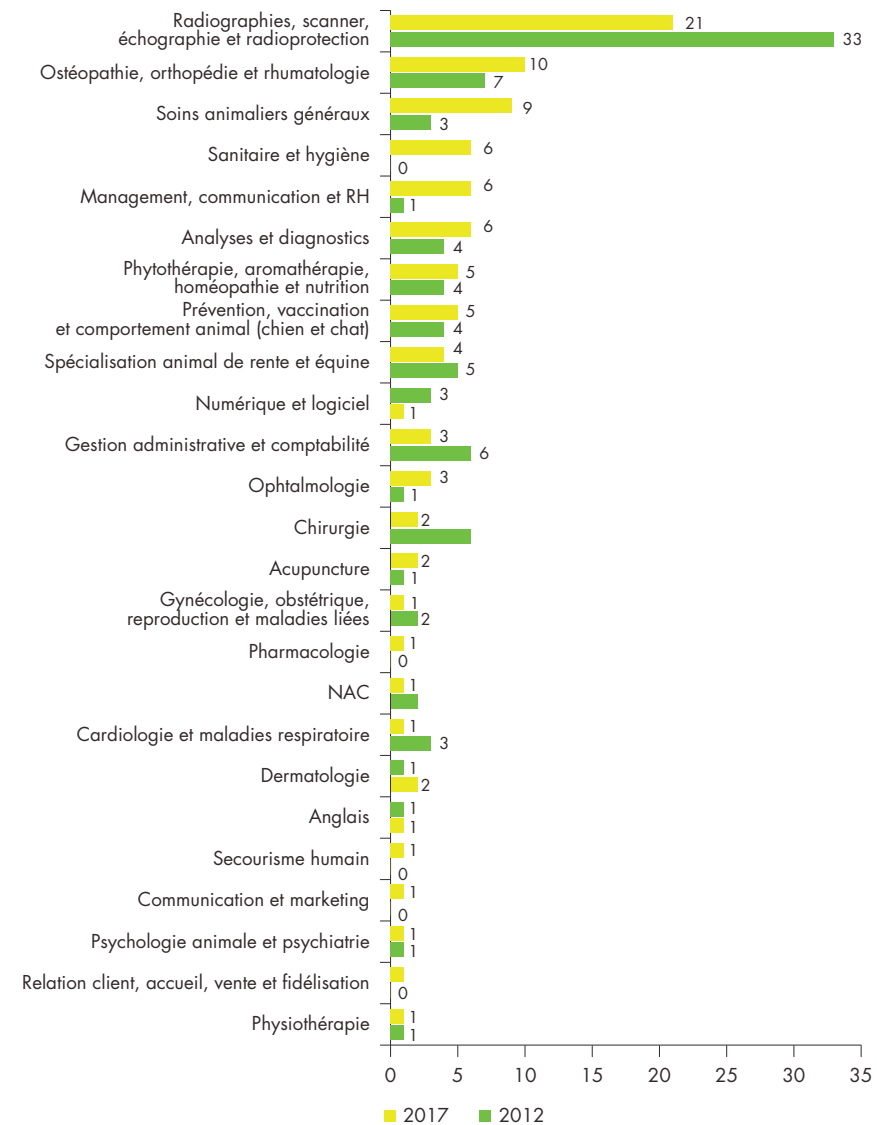
Les thématiques non médicales les plus récurrentes sont : relation client, gestion de la clinique, utilisation des outils numériques, anglais... (Actalians, bases formation 2017). De façon générale, ces choix marquent une véritable tendance de fond avec la prise de conscience générale de l'importance de la relation client et des nouveaux besoins en matière de management et de gestion.

📌 Thèmes de formation des auxiliaires en 2012 et 2017 (%)



Source : Actalians, bases formation 2012-2017

📌 Thèmes de formation des vétérinaires salariés en 2012 et 2017*



Source : Actalians, bases formation 2012 - 2017



1149 vétérinaires salariés formés en 2017.



3197 auxiliaires vétérinaires formés en 2017.

* N.B. : les ratios sont modifiés par l'apparition en 2014 de la formation obligatoire préalable à l'habilitation sanitaire (référéncée ici comme « sanitaire/hygiène »).